

# "Mobilité douce

## L'offre de parcs à vélos se développe

La mise en œuvre du plan d'action vélo poursuit sa route. Ce printemps, plusieurs améliorations ont été apportées aux infrastructures de stationnement en ville de Bulle. Avis aux amateurs de mobilité douce: les possibilités de parquer sa petite reine ne manquent pas!



## Mobilité: la petite reine au repos

«Il n'y a pas de places devant l'école: pas étonnant que les parents amènent les enfants en voiture! Il manque des places couvertes, il pleut souvent dans la verte Gruyère! Les supports à vélo ne sont pas pratiques!»  
 – Pas de souci, le plan d'action vélo s'en occupe!

L'enquête vélo menée en 2015 auprès de la population bulloise a révélé que le stationnement des vélos posait problème: plus de 200 remarques ont été recueillies sur ce sujet. Un vélo dont il ne reste qu'une roue accrochée à un cadenas, un autre tombé à terre après une rafale de vent, un troisième accroché à un lampadaire et celui-là encore, détrempé par la pluie: les indices ne manquent pas pour rendre compte de l'inadéquation des parcs à vélos.

Plusieurs points faibles ont ainsi pu être identifiés en ville de Bulle. L'enquête a notamment révélé que beaucoup de citoyens ne connaissaient pas les nombreuses possibilités de parquer leur vélo au centre-ville. L'offre y est pourtant dense – la carte ci-contre le montre – et les supports presque tout neufs.

Les infrastructures publiques (écoles, centres sportifs, musée, places, etc.) ont été passées sous la loupe d'experts et plusieurs améliorations ont été apportées ce printemps (voir carte). Nouveaux supports, nouvelle toiture, nombre de places augmenté, meilleur emplacement: vos vélos au repos sont désormais choyés!

Aux abords des commerces également, l'offre a souvent été jugée insuffisante ou inadéquate par les personnes interrogées dans l'enquête. Sur terrain privé, ces infrastructures ne peuvent pas être améliorées par les autorités bulloises, qui doivent se contenter de fournir des conseils aux propriétaires (voir le complément: «ABC du parc à vélos pour les privés»).

### À LA GARE, SÉCURITÉ ET CONFORT MAXIMAUX

La place des vélos est aussi repensée dans le cadre de la planification de la nouvelle gare. Les usagers des trains et des bus pourront laisser leur vélo en toute sécurité dans un parking fermé et surveillé: plus de mauvaise surprise au moment de récupérer sa petite reine pour aller au travail ou rentrer à la maison! Emplacement, présence de personnel et offre de petits services à la clientèle: les contours de cette installation sont en train d'être définis.

Votre vélo sera choyé au repos? A vous désormais de le lui faire mériter!

## ABC du parc à vélos pour les privés

Les besoins du cycliste qui veut parquer son vélo se résument en quelques points:

- minimiser les risques de vol et de chute, grâce à un support permettant d'appuyer et d'attacher le cadre du vélo;
- protéger le vélo contre les intempéries, en particulier si la durée du stationnement est longue;
- accéder aux places de parc en toute sécurité et sans devoir descendre du vélo;
- limiter au maximum la distance séparant la place de parc de l'entrée du bâtiment;
- disposer de places en nombre suffisant.

Une petite fiche de recommandation a été élaborée à l'intention des privés devant équiper leurs bâtiments de parcs à vélos (entreprises, propriétaires immobiliers, commerces). Des conseils pratiques leur sont donnés pour que l'offre mise en place réponde le mieux possible aux besoins des futurs utilisateurs. Une manière de maximiser l'utilité de cet investissement!

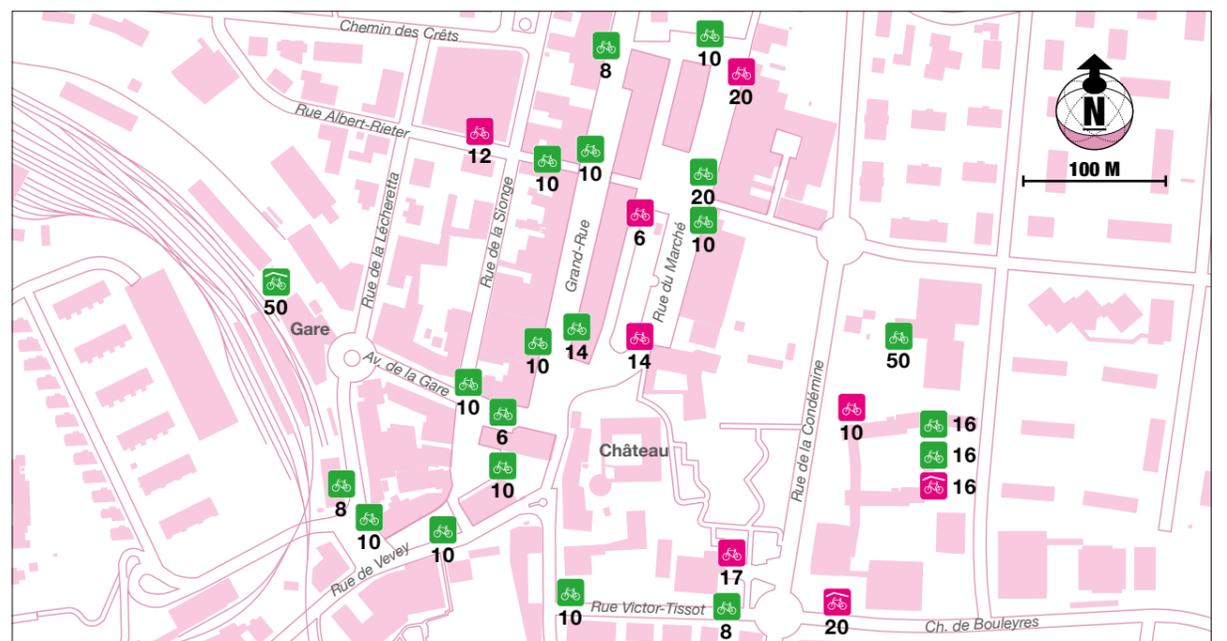


## Développement de l'offre en stationnement pour vélos

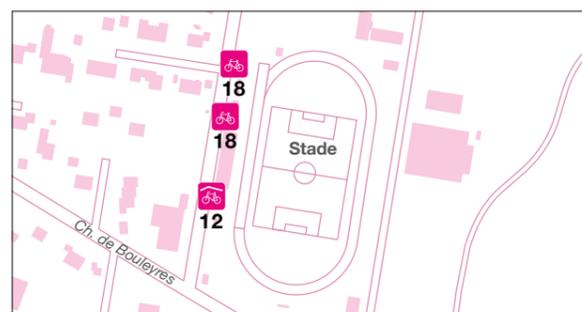
- Places existantes (couvertes / non couvertes)
- Amélioration ou création de places (couvertes / non couvertes)
- 10** Nombre de places



### Centre-ville et école de la Condémine



### Stade



### Espace Gruyère et piscine

